



Soutien technique des lacs ETE 2009
Programme *Bleu Laurentides*

Municipalité de
Saint-Hippolyte



Rapport d'activités par
Maxime Vézina-Colbert, Agent de liaison



Table des matières

Introduction	1
1. Mise en contexte	3
2. Biographie	6
3. Objectif général.....	7
4. Objectifs spécifiques	7
5. Bilan.....	9
5.1 Objectif 1	9
5.2 Objectif 2.....	13
5.3 Objectif 3.....	14
5.4 Objectif 4.....	15
6. Orientations et recommandations.....	16
6.1 Sensibilisation.....	16
6.2 Formation et accompagnement.....	17
6.3 Concertation.....	17
6.4 Autres.....	18
Conclusion.....	19
Annexe 1	20
Annexe 2	27

Introduction

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à des pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau affecté par des proliférations de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé des lacs.

Bleu Laurentides est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter un changement des comportements significatifs chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire des lacs des Laurentides.
- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1. Mise en contexte

1.1 Localisation, historique et population

La situation géographique de la municipalité de Saint-Hippolyte a grandement influencé son développement dès le début du siècle dernier. En effet, sa proximité de Montréal (moins d'une heure de voiture), son territoire naturel et ses 63 lacs ont grandement contribué à son développement en tant que lieu de villégiature privilégié. Aujourd'hui, elle compte près de 8 000 résidents permanents et environs 12 000 villégiateurs. Bien qu'il s'agisse de la municipalité la plus vaste et la moins peuplée de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Rivière-du-Nord et qu'une grande partie de son territoire reste encore aujourd'hui à l'état naturel, les effets néfastes sur l'environnement du développement dense autour des lacs et cours d'eau deviennent tangibles.

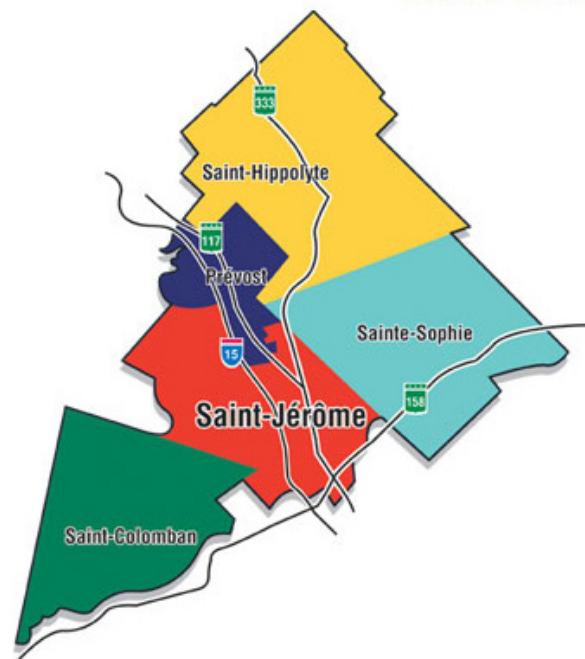


Figure 1 : Localisation de la MRC de la Rivière du Nord

1.2 Réseau hydrographique, environnement et problématiques

Son réseau hydrographique important est le principal moteur du développement de la municipalité et est majoritairement inclus dans le bassin versant de la rivière l'Assomption et en partie dans celui de la Rivière-du-Nord. Il subit, particulièrement depuis quelques années, certains effets de l'accélération du processus d'eutrophisation des lacs : augmentation de la concentration en phosphore, augmentation de l'apport en sédiments, diminution de la transparence de l'eau, augmentation de la quantité de particules en suspension, prolifération des plantes aquatiques, épisodes de fleurs d'eau de cyanobactéries, perte de certains usages... Ce processus de vieillissement accéléré des lacs est principalement causé par les installations septiques, le déboisement des rives, l'utilisation de savons avec phosphates, l'utilisation de fertilisants de tous genres, les travaux à proximité des lacs et des cours d'eau et sur les terrains à forte pente. L'accélération marquée du processus d'eutrophisation des lacs est donc principalement de cause anthropique.

1.3 Sensibilisation et réglementation

La municipalité de Saint-Hippolyte a bien compris l'importance de la sauvegarde des lacs et cours d'eau. Elle a mis en place différents outils de sensibilisation et règlements portant sur l'environnement. La municipalité a notamment : embauché en 2003 une responsable en environnement, fait appel au service du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* depuis 2 ans, entrepris au cours des dernières années l'inspection systématique des installations septiques, instauré un programme de vidange de l'ensemble des fosses septiques, distribué de l'information chaque mois notamment par le biais du journal environnemental *Le Filon Vert* et elle organise des activités comme la

Journée de l'Environnement. De plus, il existe maintenant des règlements interdisant le contrôle de la végétation sur les 5 premiers mètres à partir de la rive, restreignant l'usage de fertilisants aux plates-bandes délimitées, aux potagers et aux serres. De plus, elle possède un règlement interdisant l'usage de toutes formes de pesticides. La Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables s'applique également.

2. Biographie

Maxime Vézina-Colbert a terminé son baccalauréat en urbanisme à l'Université de Montréal en 2009. Son implication et son travail auprès de son association étudiante lui ont permis d'acquérir des compétences et de l'expérience connexes à ses études. Depuis le début de son aventure universitaire, il a démontré un intérêt pour la recherche d'une planification et d'un développement répondant aux prémices du développement durable et de la protection de l'environnement. Pour lui, l'aménagement devrait toujours être conçu dans une vision globale et intégrée, afin de créer un environnement économiquement soutenable, socialement responsable et écologiquement acceptable. Il entamera dès l'automne 2009 une maîtrise en gestion de l'environnement avec un profil international à l'Université de Sherbrooke afin de parfaire ses connaissances dans diverses sphères de l'environnement.



3. Objectif général

L'objectif général du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est de fournir une ressource technique pendant 16 semaines (approximativement du 19 mai 2009 au 4 septembre 2009) à la municipalité de Sainte-Hippolyte, ayant pour mandat de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides, suite à la concertation de la municipalité et des associations de lacs du territoire impliquées.

Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un service clé en main. Le CRE Laurentides recrute les stagiaires, les forme et les supervise. À cette fin, un coordonnateur ou une coordonnatrice du programme est engagé(e) pour la saison estivale et est encadré(e) par la chargée de projet *Bleu Laurentides*. Ainsi, la municipalité peut bénéficier de la crédibilité, de l'expérience et des outils développés par le CRE Laurentides au fil des ans.

4. Objectifs spécifiques

Suite à une rencontre entre les représentants municipaux et le CRE Laurentides, le 23 avril 2009, un cadre de plan d'action a été élaboré par le CRE Laurentides et déposé aux répondants du projet. Il intègre les préoccupations et les besoins exposés par la municipalité en planifiant des activités précises pour répondre aux priorités ciblées en matière de **sensibilisation** et d'**acquisition de connaissances** dans une perspective de protection des milieux lacustres, ainsi que de **communication** et de réseautage entre les différents intervenants. Ce cadre d'action a ensuite fait l'objet d'une validation auprès de la municipalité de Sainte-Hippolyte et s'est ajusté, en fonction de la réalité sur le terrain, au cours du mandat de l'agent de liaison.

Objectifs

1. Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives par des espèces indigènes et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place. Les lacs suivants sont priorités : lac Maillé, lac Écho, lac Bleu, lac Cornu, lac Gordon, lac Montaubois et lac Tracy.

2. Favoriser la communication entre les riverains de certains lacs de la municipalité de Saint-Hippolyte afin de promouvoir la création de nouvelles associations de lacs principalement aux lacs du Pin Rouge et Fournelle. Favoriser la communication entre les associations de lacs et le « REGAL » pour valoriser l'échange d'information.

3. Accompagner et former les riverains au suivi volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

4. **Autres activités :**

- Compléter le plan directeur du lac Connelly.
- Organiser une activité de valorisation des bonnes pratiques au niveau de la bande riveraine (concours de revégétalisation, photos « avant-après », etc.)

5. Bilan

5.1 Objectif 1

Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives par des espèces indigènes et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place. Les lacs suivants sont priorités : lac Maillé, lac Écho, lac Bleu, lac Cornu, lac Gordon, lac Montaubois et lac Tracy.

La sensibilisation est au cœur du mandat de l'agent de liaison. Différents outils sont à sa disposition afin de rejoindre le plus grand nombre de riverains possible durant l'été. Les visites « porte-à-porte » permettent un contact direct et personnalisé avec les citoyens. L'information donnée aux résidents lors de ces visites permet de répondre à leurs questionnements et de leur fournir des exemples de bonnes ou mauvaises pratiques touchant la qualité de leur plan d'eau. Au cours de l'été 2009, une tournée de porte-à-porte a été réalisée aux lacs Écho, Bleu, Gordon, Montaubois et Tracy. En tout, 38 résidences ont été visitées. Après une tournée en canot du lac Cornu avec un des membres de l'association, il était clair que les problèmes du lac n'étaient pas en lien avec le déboisement des rives. En effet, l'association a effectué le travail de sensibilisation au reboisement des rives depuis plusieurs années. Les résultats sont évidents : les derniers riverains récalcitrants ont cessé tout contrôle de la végétation sur les 10 premiers mètres à partir de la rive. Dans le cas du lac Maillé, une tournée de porte-à-porte a été réalisée par une résidente du lac Maillé qui était désireuse de redémarrer une association. Chacune des résidences de la

première et de la deuxième couronne de riverains a été visitée à cette occasion, alors qu'une invitation à une séance d'information (donnée par moi-même) sur l'état de santé du lac et sur les mesures de prévention à adopter était aussi distribuée.

Cette séance d'information s'est déroulée le dimanche 5 juillet. Soixante-trois personnes étaient présentes, ce qui représente environ la moitié des riverains du lac Maillé. J'ai d'abord abordé l'état de santé du lac en lien avec l'étude de Richard Carignan et des résultats des analyses d'eau réalisées par la municipalité. J'ai ensuite mis l'emphase sur les mesures à prendre au niveau des installations septiques, de l'utilisation de savons avec phosphates et de fertilisants, de la revégétalisation de la bande riveraine, ainsi que de l'importance des mesures de contrôle de l'érosion lors de la réalisation de travaux en bordure d'un lac. J'ai ensuite abordé les règlements municipaux en environnement et leur application. J'ai terminé par les bienfaits de la création d'une association de riverains, la manière de procéder et les principales responsabilités qui y sont reliées. Lors de la période de questions, qui a finalement duré plus d'une heure et demi, les autres thèmes abordés furent principalement les mesures de contrôle des plantes aquatiques, les pouvoirs respectifs des différents paliers gouvernementaux, ainsi que les actions supplémentaires que la municipalité pouvait entreprendre pour la protection du lac.

J'ai donné une autre conférence portant sur la bande riveraine, les mesures de préventions à suivre, les techniques de revégétalisation et l'impact des embarcations motorisées sur la santé des lacs lors de la *Journée sans phosphore* organisée par l'APLA (l'Association des propriétaires du lac de l'Achigan) le 6 juin. Environ 10 personnes étaient présentes en plus des membres du conseil d'administration de l'association.

J'ai également donné des conférences lors des assemblées générales annuelles (AGA) des lacs à l'Ours, en Cœur, Bleu, Connelly et de l'Achigan. Pour plus de détails sur les sujets abordés lors des diverses conférences, voir le tableau

des activités réalisées en annexe 1. Au total, environ 310 personnes ont assisté aux conférences.

Un atelier portant sur la revégétalisation de la bande riveraine à été réalisé le 23 août au lac Maillé. Environ 40 personnes étaient présentes. Un site de démonstration devait être mis en place, mais le fort taux de participation et le temps pluvieux ont convaincu l'association de distribuer les plants aux riverains plutôt que de réaliser le site de démonstration.

De plus, des équipes de personnes ressources en revégétalisation ont été formées aux lacs de l'Achigan et Connelly. La formule est la suivante : j'ai formé les personnes ressources au concept de la bande riveraine et de sa délimitation, aux techniques de plantation selon le type d'aménagement en place, ainsi que sur les meilleures espèces à choisir en fonction de la pente du terrain, du type de sol, du niveau d'humidité et de l'ensoleillement. Les formations se sont déroulées en deux volets : soit une formation théorique suivie d'un exercice pratique chez un des bénévoles.

Finalement, une distribution de végétaux a eu lieu aux lacs Maillé, en Cœur et Bleu lors de la fin de semaine du 22 et 23 août. En tout, 482 plants ont été distribués.

Durant la saison estivale, 1173 dépliants ont été distribués lors des rencontres individuelles, des AGA des associations, des tournées de porte-à-porte, de la *Journée de l'environnement* de la municipalité, de la *Journée sans phosphore* de l'APLA, des deux soirées d'information sur le compostage, des journées de distribution de végétaux, ainsi que lors de ma présentation au lac Maillé (*Voir l'annexe 2 pour plus de détails*).

Au cours de l'été, j'ai publié une annonce pour la tenue de la *Journée de l'environnement* de la municipalité dans le journal *Le Sentier* du mois de juillet. J'ai aussi rédigé un article portant sur la réglementation municipale en environnement ainsi que sur les bonnes pratiques à suivre dans l'édition du mois d'août du même journal. De plus, j'ai produit l'édition du mois d'août du journal

Le Filon Vert, avec pour thème la revégétalisation de la bande riveraine et les techniques de plantation. Ce journal est distribué aux résidents permanents de la municipalité et est également disponible pour les villégiateurs à l'hôtel de ville et à la bibliothèque municipale.

Finalement, j'ai organisé la *Journée de l'environnement* de la municipalité le 25 juillet. Dix organismes et compagnies oeuvrant dans différents domaines de l'environnement étaient présents et environ 85 citoyens ont participé à la journée. J'y ai également tenu un kiosque d'information, qui n'a malheureusement attiré qu'une quinzaine de personnes, la plupart des gens étant uniquement présents pour les analyses d'eau.

5.2 Objectif 2

Favoriser la communication entre les riverains de certains lacs de la municipalité de Saint-Hippolyte afin de promouvoir la création de nouvelles associations de lacs principalement aux lacs du Pin Rouge et Fournelle. Favoriser la communication entre les associations de lacs et le « REGAL » pour valoriser l'échange d'information.

Comme des associations de riverains étaient déjà en place et actives aux lacs du Pin Rouge et Fournelle, je me suis plutôt attardé à la création d'une association au lac Maillé, pour lequel les résultats d'analyses effectuées par la municipalité et Richard Carignan démontraient un apport important de nutriments et de polluants de sources anthropiques. Après une tournée de porte-à-porte réalisée par une résidente du lac Maillé et suite à la conférence du 5 juillet, une association a été formée. Un conseil exécutif est présentement en place et plus de 50 ménages (soit près de la moitié des résidences de première et deuxième couronne) sont maintenant membres de l'association. Le Regroupement des associations des lacs de Saint-Hippolyte (REGAL) a été mis à contribution par une rencontre avec le nouveau conseil exécutif, au sujet du fonctionnement d'une association et du choix des objectifs.

Au cours de l'été, j'ai participé à 5 assemblées générales annuelles d'associations de lacs, soit celles des lacs : à l'Ours, en Cœur, Bleu, Connelly et de l'Achigan.

5.3 Objectif 3

Accompagner et former les riverains au suivi volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

Dès le début de l'été, j'ai présenté le RSVL et la *Trousse des lacs* à tous les présidents d'associations de lacs rencontrés. Seul le président de l'association du lac Connelly s'est montré intéressé pour l'instant. Selon toute vraisemblance, l'association devrait s'inscrire au RSVL pour l'an prochain. J'ai d'ailleurs présenté la *Trousse des lacs* lors de l'AGA du lac Connelly. De plus, l'association du lac Bleu était nouvellement inscrite lors de mon arrivée à Saint-Hippolyte. Les associations des lacs Cornu, Morency et de l'Achigan n'étaient pas intéressées. La principale raison du désintéressement des associations semble être les rapports réalisés par Richard Carignan de 2003 et 2008, qui contiennent une quantité d'information importante au niveau de l'état des lacs de Saint-Hippolyte.

Pour ce qui est de la formation et l'accompagnement à l'utilisation de la *Trousse des lacs*, seule l'association du lac Connelly a fait appel à mes services. Une équipe de 3 bénévoles a donc été formée aux différents protocoles dans le cadre d'une formation théorique et pratique le 14 juillet. J'ai aussi aidé cette équipe dans la réalisation du protocole de caractérisation de la bande riveraine le 12 août. Les associations des lacs Bleu et en Cœur n'ont pas répondu à mes invitations afin de former une équipe de bénévoles aux différents protocoles.

Au cours de mon mandat, seul le lac Bleu a subi un épisode de fleur d'eau de cyanobactéries. De plus, l'épisode a eu lieu à proximité de la plage d'un camp de jour qui, en tant qu'exploitant de plage, a un protocole de caractérisation différent à suivre que celui de la *Trousse des lacs*. Je n'ai donc pas réalisé le suivi à l'aide du protocole de la *Trousse des lacs*, mais j'ai plutôt fait le suivi conjointement avec la municipalité et le responsable du camp de jour afin d'identifier le stade (2A) de la fleur d'eau et de réaliser l'échantillonnage de manière conforme et sécuritaire avant l'arrivée du MDDEP.

5.4 Objectif 4

Parmi les autres activités prévues, il était pertinent d'envisager de terminer le plan directeur du bassin versant du lac Connelly. De plus, l'organisation d'une activité de valorisation des bonnes pratiques au niveau de la bande riveraine était au programme.

Malheureusement, le temps a manqué pour l'organisation d'une activité de valorisation des bonnes pratiques au niveau de la bande riveraine. J'ai par ailleurs organisé la *Journée de l'Environnement* du 25 juillet 2009, qui avait pour principal objectif de sensibiliser les citoyens aux diverses problématiques environnementales locales.

Le plan directeur du lac Connelly a quant à lui été poursuivi, mais faute de temps je n'ai pu le compléter avant la fin de mon mandat.

6. Orientations et recommandations

6.1 Sensibilisation

- Poursuivre l'an prochain les activités de sensibilisation par des activités de porte-à-porte, principalement aux lacs Écho, Bleu et Connelly.
- Étendre la distribution du journal *Le Filon Vert* à l'ensemble des résidents de Saint-Hippolyte, qu'ils soient résidents permanents ou saisonniers.
- Poursuivre la tenue de la *Journée de l'environnement* lors des années à venir, en élargissant le champ d'activité afin de rejoindre plus de gens (voir le rapport remis à la municipalité à ce sujet). Évaluer la possibilité d'impliquer les associations de lacs dans le processus.
- Envoyer avec le compte de taxes la réglementation municipale en environnement ainsi que de l'information sur les différents enjeux environnementaux de Saint-Hippolyte.
- Possibilité d'adhérer pour une troisième année consécutive au *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* afin de poursuivre le travail de sensibilisation entrepris.

6.2 Formation et accompagnement

- Former l'équipe de bénévole du lac Bleu aux protocoles de caractérisation de la *Trousse des lacs* et du RSVL.
- Accompagner et soutenir les associations de lacs inscrites au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) à la réalisation des protocoles de caractérisation afin de conserver leur implication et motivation. Cela permettrait également de s'assurer qu'ils sont réalisés correctement.
- Former les divers départements de la fonction municipale de Saint-Hippolyte aux enjeux environnementaux les concernant et mettre à leur disposition les ressources nécessaires afin de leur permettre de réaliser leurs tâches dans une optique de développement durable.

6.3 Concertation

- Créer un comité de coordination interdépartementale afin de permettre une meilleure communication et une meilleure coordination au sein de l'organisation municipale.
- Créer une table de concertation entre la municipalité et les associations de lacs afin de permettre une meilleure communication et une meilleure coordination.

6.4 Autres

- Organiser une distribution annuelle de végétaux;
- Créer un site de démonstration accessible à tous, concernant la revégétalisation des bandes riveraines ;
- Inclure au concours « *Mon air fleuri* » organisé par le Comité d'embellissement de la ville une catégorie bande riveraine naturelle;
- S'assurer du respect de la méthode du tiers inférieur lors de la création et l'entretien des fossés routiers;
- Installer des bassins de rétention à certains endroits stratégiques afin de réduire l'apport en sédiments vers les lacs de la municipalité. Les fortes pluies de l'été 2009 ont d'ailleurs montré l'importance d'une bonne gestion des fossés afin de réduire cet apport;
- Mettre en place des règlements obligeant l'installation de barrières à sédiments lors de tous travaux de construction ou remaniement du sol à proximité d'un lac ou d'un cours d'eau, ainsi que sur les terrains à fortes pentes;
- S'assurer que les installations municipales respectent la réglementation de Saint-Hippolyte en environnement afin de donner l'exemple aux citoyens (garage municipale, parcs, etc.).

Conclusion

La municipalité de Saint-Hippolyte a bien compris l'importance de la protection de l'environnement, des lacs et des cours d'eau de son territoire. Elle a entrepris au cours des dernières années diverses actions dans cette optique, ce qui lui a permis de faire des avancées considérables. Plusieurs actions pourraient néanmoins encore être posées, ce qui, espérons-le, ne saurait tarder. Une adhésion au programme du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* du CRE Laurentides à l'été 2010 pourrait contribuer à l'atteinte de certains de ces objectifs.

Annexe 1

Rapport d'activités cumulatif

Activités réalisées dans le cadre du programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides

Été 2009

Nom de l'agent : Maxime Colbert

Municipalité ou territoire: Saint-Hippolyte

Activités	Détails (nom de l'association)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Communication			
Participation à des AGA d'associations de lacs	AGA Lac à l'Ours (présentation sur l'eutrophisation, la bande riveraine, la revégétalisation, la réglementation et sur l'usage de fertilisants.	13 juin	25
	AGA Lac en Cœur (présentation sur la revégétalisation et sur les fertilisants)	27 juin	30
	AGA Lac Bleu (présentation sur l'eutrophisation, les bonnes et mauvaises pratiques, la réglementation et sur les cyanobactéries)	19 juillet	65
	AGA Lac de l'Achigan (présentation sur l'eutrophisation, les bonnes et mauvaises pratiques, ainsi que sur la réglementation)	8 août	125
	AGA Lac Connelly (présentation sur l'eutrophisation, les bonnes et mauvaises pratiques, la réglementation, et présentation de la <i>Trousse des Lacs</i>)	16 août	65
TOTAL			310

Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lacs	Rencontre du président du lac Connelly	1 ^{er} juin	1
	Rencontre du président du lac Morency	2 juin	1
	Rencontre de la présidente du lac Anguille	9 juin	1
	Rencontre du président du lac du Pin Rouge (importance de la bande riveraine, contexte du lac du Pin Rouge)	29 juillet	1
	Rencontre avec un résident du lac du Pin Rouge : planification de la mise sur pied d'un comité de bouturage qui s'étendrait éventuellement à l'ensemble des associations.	4 août	1
	Rencontre avec le VP du lac des Sources	30 juillet	1
	Rencontre avec le C.E. du lac Maillé	11 août	7
	Entretien téléphonique avec toutes les autres associations.	Entre le 25 mai et le 5 juin	11
TOTAL			24
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Rencontre avec le maire de St-Hippolyte et avec une résidente du lac Maillé	29 juin	2
	Rencontre avec la directrice générale de la municipalité : le cas et le contexte du lac Bleu	20 juillet	1
TOTAL			2
Participation à des rencontres avec le secteur privé ou autres acteurs (aménagistes, commerces,	Entrevue avec une journaliste pour <i>Le Sentier</i> . Thèmes : eutrophisation des lacs, causes humaines, bonnes pratiques et finalement, cyanobactéries.	30 juin	1

constructeurs, etc.)	Contact par téléphone de 14 compagnies ou organismes dans le cadre de l'organisation de la Journée de l'Environnement.	Semaine du 8 au 12 juin	14
TOTAL			14
Création d'une association de lacs	Rencontre avec un résident du lac Maillé intéressé à repartir une association	1 ^{er} juin	1
	Rencontre avec une résidente motivée à créer une association	23 juin	1
	Création de l'Association du Lac Maillé, Conseil Exécutif (C.E.) provisoire complet créé le dimanche 5 juillet	5 juillet	10
TOTAL			12
Activités	Détails (nom de l'association)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Sensibilisation			
Organisation d'ateliers de revégétalisation	Atelier de revégétalisation au lac Maillé	23 août	40
	Lac Connelly : formation d'une équipe ressource bénévole en revégétalisation et accessible à l'ensemble des citoyens du bassin versant (bande riveraine, végétaux indigènes, techniques de plantation...)	18 juillet	3 (bénévoles)
	Lac de l'Achigan : formation d'une équipe ressource bénévole en revégétalisation et accessible à l'ensemble des citoyens du bassin versant (bande riveraine, végétaux indigènes, techniques de plantation...)	18 août	2 (bénévoles)
TOTAL			45

Réalisation de présentations et de conférences d'information	Journée sans phosphore – APLA (Lac de l'Achigan). Présentation sur les berges, la revégétalisation, ainsi que sur les conséquences des embarcations de plaisances. Réponses aux questions.	6 juin	10 + 8 (asso)
	Conférence au lac Maillé : le processus d'eutrophisation, l'état de santé du lac Maillé, les causes, les bonnes pratiques et la création d'une association. Réponse à de nombreuses questions.	5 juillet	63
	Conférences aux lacs À l'Ours, En Cœur, Bleu, de l'Achigan et Connelly lors de la tenue des assemblées générales respectives (voir section participation à des AGA pour plus de détails).	13 et 27 juin, 19 juillet, 8 et 16 août	(310)
TOTAL			81
Tenue de kiosques	Tenue d'un kiosque à la Journée de l'Environnement	25 juillet	15
	Tenues de kiosques (distribution de dépliants) à toutes les conférences et assemblées générales	-	-
TOTAL			15
Réalisation de tournées de porte-à-porte et visites de riverains	Rencontre personnalisée avec 24 riverains (bande riveraine, revégétalisation et bonnes pratiques)	-	24
	Entretiens téléphoniques avec une soixantaine de citoyens. (Questions sur la bande riveraine, la revégétalisation et les fertilisants)	-	60
	Tournée de porte-à-porte aux lacs Gordon, Montaubois et Tracy	27 et 28 juillet	10
	Tournée de porte-à-porte au lac Bleu	29 juillet et 8 août	13

	Tournée de porte-à-porte au lac Écho	30 et 31 juillet	15
TOTAL			122
Participation à des activités (associations et municipalités) <i>***autres que celles où des kiosques furent tenus</i>	Formation sur le compostage – présentation du rôle de l'agent de liaison, réponses aux questions.	27 mai et 2 juin	70
TOTAL			70
Participation à une distribution d'arbres ou de végétaux	Distribution de végétaux au lac Maillé	23 août	40
	Distribution de végétaux au lac En Cœur	22 août	3
	Distribution de végétaux au lac Bleu	22 août	35
TOTAL			78
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Lettre sur les risques reliés aux fleurs d'eau de cyanobactéries	1 ^{er} juin	-
	Annonce pour la Journée de l'Environnement dans le journal <i>Le Sentier</i>	12 juin	-
	Article portant sur la réglementation municipale et sur les bonnes pratiques – paru dans le journal <i>Le Sentier</i> .	Parution 1 ^{er} août	-
	Élaboration du journal <i>Le Filon Vert</i> du mois d'août (thème : revégétalisation)	Edition du mois d'août	-
Activités	Détails (nom de l'association)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Caractérisation			

Présentation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la <i>Trousse des lacs</i>	Présentation sommaire à chaque président des associations de lacs, mais aucune nouvelle association ne s'est montré intéressée. L'association du lac Connelly va s'inscrire pour l'an prochain.	25 mai au 5 juin	-
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Accompagnement du lac Connelly dans la réalisation de la caractérisation de la bande riveraine	12 août	2
Formation des associations de lacs aux protocoles de la <i>Trousse des lacs</i> et du RSVL	Lac Connelly : formation d'une équipe de bénévoles aux protocoles d'échantillonnage, de la transparence, de la caractérisation de la bande riveraine et au suivi d'une fleur d'eau de cyanobactéries.	14 juillet	3
TOTAL			5
Autres activités			
Visites (en bateau) des lacs	Visite en bateau des lacs Connelly et Maillé	22 juin	2
Visites (à pied) des lacs pour évaluation sommaire	Écho, Bleu, Cornu, Gordon, Montaubois, Tracy et Beaver	19 juin	-
Journée de l'environnement	Organisation de la journée de l'environnement du 25 juillet.	-	-
Échantillonnage et suivi – de cyanobactéries au lac Bleu	Fleur d'eau de cyanobactéries	30 juin	3
Échantillonnage au lac Maillé	Échantillonnage pour les coliformes fécaux	7 juillet	-
GRAND TOTAL			783 personnes

Annexe 2

Dépliants distribués au cours de l'été 2009

NOM	Départ Maxime	Ajout Maxime	Documents restants	Distribués Maxime	Distribués boite kiosque	Total distribués
Affichette Bande Riveraine au travail	100	0	37	63	39	102
Bande riveraine au travail !	100	50	10	140	0	140
Capsules d'information sur les lacs du CRE	100	50	0	150	0	150
Cédez le passage !	15	0	0	15	3	18
Clean home and green garden	10	10	2	18	0	18
Demande d'autorisation projet milieu humide	15	0	14	1	5	6
Énergies renouvelables (dépliants)	0	50	0	50	0	50
Énergies renouvelables (guide)	0	20	10	10	0	10
Entrepreneurs, renseignez-vous !	20	0	19	1	1	2
Fleur d'eau visible ? Précautions à prendre...	50	100	56	94	10	104
Guide à l'usage des plaisanciers	20	0	0	20	4	24
Guide d'identification cyanobactéries	5	10	2	13	0	13
Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau	25	100	13	112	24	136
Living at the water's edge !	25	0	20	5	5	10
Maison propre et jardin vert	20	10	0	30	0	30
Plaintes à caractère environnemental	20	0	15	5	3	8
Shoreline at work !	50	0	39	11	5	16
Vivre au bord de l'eau !	25	100	26	99	4	103
Vos lacs et cours d'eau	25	100	4	121	2	123
VTT	25	100	19	106	4	110
Code de gestion des pesticides en bref	5	0	5	0	0	0
Total	655	700	291	1064	109	1173